

Demande déposée le 05/12/2016 et complétée le 07/02/2017	
Par :	Madame CHALOINE ODILE
Demeurant à :	28 RUE DES CARDONILLES 12250 ROQUEFORT-SUR-SOULZON
Sur un terrain sis à :	1 CHE DE BARRIERE 11600 VILLEGLY AZ 3
Nature des Travaux :	Barbecue ouvert sur 2 faces fermées et 2 faces ouvertes de 13,10 m²

N° DP 011 426 16 D0021

Le Maire de VILLEGLY

VU la déclaration préalable présentée le 05/12/2016 par Madame CHALOINE ODILE,
VU l'objet de la déclaration :

- pour Barbecue ouvert sur 2 faces fermées et 2 faces ouvertes de 13,10 m² ;
- sur un terrain situé 1 CHE DE BARRIERE

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015 (zone UBa),

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

VILLEGLY, le 07/02/2017

Le Maire,


Alain MARTY



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Durée de validité de la déclaration préalable :

DP 011 426 16 D0021